



Vienne Nature

Société de Protection de la Nature et de l'Environnement dans la Vienne

Association déclarée Loi 1901, agréée au titre de la Loi sur la Protection de la Nature du 10 juillet 1976 et agréée comme Association de Jeunesse et d'Education Populaire, affiliée à France Nature Environnement, membre du GRAINE Poitou-Charentes et de Poitou-Charentes Nature.

RAPPORT MORAL 2010

Le respect de nos objectifs

Dans le respect des objectifs et des missions qui sont les siennes et clairement énumérés dans ses statuts, notre association a de nouveau durant l'année 2010, rempli son rôle de veille écologique, de participation au débat public, d'inventaire et de préservation du patrimoine naturel dans son ensemble et d'éducation à l'environnement. Le spectre d'intervention de Vienne Nature est si large qu'il est difficile d'être présent sur tous les fronts, à fortiori dans une période où la place de l'écologie et de la préservation de l'environnement ouvrent sans cesse de nouveaux chantiers. Les dossiers majeurs tels que ceux des LGV, des retenus de substitutions, des porcheries par exemple demandent une présence de tous les instants de la part des bénévoles qui en ont la charge. La TVB, les SCAP (Stratégie de Création d'Aires Protégées), SCOT (Schéma de cohérence territoriale), ABC, sont autant de dossiers émergeant pour lesquels notre expertise est nécessaire et qui sollicitent salariés et bénévoles. Nous sommes dans certains cas à la limite de la rupture pour tenir le rythme soutenu imposé par nos interlocuteurs (parfois volontairement comme c'est le cas pour RFF). Et c'est sans compter sur les dossiers au long cours qu'il faut continuer à porter à différents niveaux, selon que l'on soit prestataire ou coordinateur (Natura 2000, Plan Loire, par exemple), et la vingtaine de commissions auxquelles nous participons régulièrement. L'engouement légitime pour le photovoltaïque nous a incités à nous positionner contre les installations au sol, sous peine de voir fleurir une foultitude d'installations contribuant au mitage du territoire. La ruée vers les énergies douces a bien sur son revers de la médaille.

Nos relations avec les partenaires

Toutes ces actions, dont on retrouvera des exemples développées dans le compte-rendu d'activités, ont pour certaines été menées dans le cadre de notre réseau associatif FNE dont nous relayons les informations et les initiatives entre autres, et surtout de notre fédération régionale (Poitou-Charentes Nature). Plantes messicoles, papillons de jour, chauves-souris forestières en sont quelques exemples. Un point plus négatif est celui de l'atlas des mammifères du Poitou-Charentes dont nous sommes coordinateurs et pour lequel nous accusons un retard de deux ans. La publication est heureusement en voie de finalisation mais, cet exemple montre combien il est parfois difficile de coordonner un projet qui ne bénéficie pas d'un investissement à la hauteur de la part de nos partenaires associatifs de la région. Il est en effet indispensable que dans les projets régionaux tout le monde « joue le jeu » d'une participation pleine et responsable.

La plupart de nos actions n'auraient pu être réalisées sans le soutien financier en particulier du Conseil Général de la Vienne et du Conseil Régional. Qu'ils soient donc ici remerciés. Plusieurs démarches ou études ont par ailleurs été entreprises en collaboration avec nos partenaires associatifs habituels : la LPO 86, l'UFC 86, Vienne Agrobio, l'ACEVE, le CREN.

Un compte-rendu d'activité plus que positif

Le compte-rendu d'activités qui va suivre vous présentera un éventail très complet de nos champs d'interventions de l'année écoulée. Je ne vais donc pas m'éterniser sur le sujet. Et me contenter de rappeler que 2010 fut l'année de la biodiversité, et qu'un certain nombre d'actions furent développées autour de cette thématique : cycle de conférences à Buxerolles, les « espèces à la une » sur notre site internet, nombreuses sorties nature dans tout le département, articles dans notre circulaire, ... Mais comme nous allons le voir, la charge de travail en constante augmentation, est certes un bon signe, mais aussi une obligation pour nous de faire des choix capitaux en matière de création d'emploi. Sans oublier bien sur le renouvellement des bénévoles actifs au sein de l'association.



Vienne Nature

14 rue Jean Moulin – 86240 FONTAINE LE COMTE

Tél. 05 49 88 99 04 – Fax. 05 49 88 98 78

E-Mail. vienne.nature@wanadoo.fr





Vienne Nature

Société de Protection de la Nature et de l'Environnement dans la Vienne

Association déclarée Loi 1901, agréée au titre de la Loi sur la Protection de la Nature du 10 juillet 1976 et agréée comme Association de Jeunesse et d'Education Populaire, affiliée à France Nature Environnement, membre du GRAINE Poitou-Charentes et de Poitou-Charentes Nature.

Une équipe salariale qui s'agrandit

La charge de travail a encore augmenté cette année et il en découle des évolutions dans l'organisation de l'équipe des salariés. Lucie Texier, qui avait déjà bénéficié d'un CAE jusqu'en décembre 2009, a cette année été intégrée à l'équipe en CDI, devenant ainsi la 6e personne employée par Vienne Nature. Le poste de Lucie est axé « flore et habitats », pour épauler pour l'instant David Ollivier. Lucie a pris en charge le dossier « biodiversité des bords de route » qui remporte un succès au delà de nos espérances. Par ailleurs ses compétences en matière de cartographie et d'utilisation du SIG sont mises à profit dans d'autres études.

De plus, nous avons embauché durant l'été, Pierre Plat, botaniste d'expérience pour compenser un trop-plein de missions de terrain.

Une équipe de six personnes demande un encadrement qui ne peut plus incomber à un, ou même plusieurs bénévoles. Par ailleurs, il y a eu au sein de l'équipe des évolutions de postes inhérentes à l'augmentation des études qui nous sont confiées, dans le domaine naturaliste. Il faut donc repenser l'organisation de notre équipe salariale dans un avenir proche, si nous voulons continuer à fournir un travail de qualité.

Encore trop peu d'adhérents...

Même si nous observons une augmentation légère mais constante du nombre d'adhérents, force est de reconnaître que leur nombre reste en dessous de ce que l'on est en droit d'espérer pour une association départementale. Il y a bien sur les associations qui adhèrent à Vienne Nature, et qui gonflent ainsi le nombre de sympathisants, qui tourne autour de 800 personnes. Notre volonté affichée d'aller plus vers ces associations n'a pas trouvé sa place cette année pour diverses raisons dont un manque patent de disponibilité.

Il est indispensable d'inciter les gens à adhérer à Vienne Nature. C'est un sujet récurrent, mais c'est la seule solution pour assurer le renouvellement des membres du CA par exemple, et aussi bien entendu pour continuer à faire du bénévolat l'une des composantes majeures de notre association.

...et trop peu de bénévoles actifs.

Vienne Nature peut toutefois s'enorgueillir d'être représentée dans la plupart des commissions auxquelles nous participons, par des bénévoles. Certaines demandent plus d'investissement que d'autres, mais pour tenir notre rôle et faire valoir nos idées, il est primordial d'être présent autant que faire ce peut. Nous l'avons déjà signalé mais cette année encore les dossiers LGV, « bassines » et « porcheries » ont reposé sur les épaules de deux bénévoles qui ne comptent pas le temps passé en réunions, débats, rédaction de courriers, démarche juridiques. Par ailleurs l'animation de l'association est le fait d'un groupe qui se renouvelle peu, et qui par conséquent se trouve vite saturé par de multiples champs d'intervention. Cela explique notamment que certains projets prévus pour 2010 n'aient en définitive pas vu le jour.

Un bilan positif

En dépit des quelques réserves signalées ici ou là, ce bilan est encourageant à plus d'un titre. Les nombreuses études qui nous sont commandées indiquent clairement la reconnaissance de nos compétences en matière d'inventaires naturalistes et de gestion des espèces naturelles. Nous sommes également un interlocuteur reconnu dans le débat public. L'équipe de salariés se porte bien, assure un travail sérieux et contribue à maintenir une ambiance conviviale au sein de l'association. Une gestion saine de nos finances nous permet de terminer l'année avec un excédent de près de 30 000 euros. Mais



Vienne Nature

14 rue Jean Moulin – 86240 FONTAINE LE COMTE

Tél. 05 49 88 99 04 – Fax. 05 49 88 98 78

E-Mail. vienne.nature@wanadoo.fr





Vienne Nature

Société de Protection de la Nature et de l'Environnement dans la Vienne

Association déclarée Loi 1901, agréée au titre de la Loi sur la Protection de la Nature du 10 juillet 1976 et agréée comme Association de Jeunesse et d'Education Populaire, affiliée à France Nature Environnement, membre du GRAINE Poitou-Charentes et de Poitou-Charentes Nature.

cette somme couvrirait à peine l'auto-financement, si les aides nous étaient supprimées sur certains postes. Malgré tout, nous avons pu constituer depuis plusieurs années une réserve de trésorerie nous mettant à l'abri en cas de problème financier.

Et pour 2011 ?

En dehors des points soulevés dans les précédents chapitres, l'enjeu majeur de l'année à venir sera la réorganisation et l'évolution de l'équipe des salariés, afin d'atteindre un équilibre entre charge de travail et masse salariale. Un débat en CA doit avoir lieu afin de s'entendre sur les choix à faire, et qui auront notamment un impact économique certain. Il y a donc une part de risque qu'il ne faut pas éluder, à notre charge d'en mesurer l'importance et d'orienter nos choix en conséquence, avec pour ambition première la pérennisation des emplois.

Olivier PREVOST



Vienne Nature

14 rue Jean Moulin – 86240 FONTAINE LE COMTE

Tél. 05 49 88 99 04 – Fax. 05 49 88 98 78

E-Mail. vienne.nature@wanadoo.fr

